

Bureau Syndical du 17 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 17 janvier à 18 heures, le bureau du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 11 janvier 2019, s'est réuni dans l'espace polyvalent de l'immeuble Garopôle, sous la présidence de Nicolas Dumont.

Etaient présents : Carole BIZET, Michel BOUTIN, Bernard DAVERGNE, Nicolas DUMONT, Fabrice FRION, Guy HAZARD, Claude JACOB, Éric KRAEMER, Pascal LEFEBVRE, Éric MOUTON

Monsieur le Président désigne Pascal LEFEBVRE en qualité de secrétaire de séance.

Il passe la parole à Clotilde de Zélicourt pour présenter le premier point à l'ordre du jour.
Madame de Zélicourt commente les avis adressés aux délégués à l'appui de leur convocation.

1/ Avis sur le PLU d'Huchenneville

- Vu le courrier de Monsieur Davergne, Président de la Communauté de Communes du Vimeu en date du 22 octobre 2018 sollicitant l'avis des personnes associées dans le cadre de la procédure d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme,

- Considérant le projet de charte du PNR Baie de Somme - Picardie maritime adopté par le comité syndical en date du 29 septembre 2016

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable sur le PLU de Huchenneville compte tenu des remarques formulées dans l'avis annexé à la présente délibération.

2/ Avis sur le PLU de Tours en Vimeu

- Vu le courrier de Monsieur Davergne, Président de la Communauté de Communes du Vimeu sollicitant l'avis des personnes associées dans le cadre de la procédure d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme,

- Considérant le projet de charte du PNR Baie de Somme - Picardie maritime adopté par le comité syndical en date du 29 septembre 2016

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable sur le PLU de Tours en Vimeu compte tenu des remarques formulées dans l'avis annexé à la présente délibération.

3/ Avis sur le dossier d'enquête publique de Saint Valéry sur Somme (modification du PLU)

- Vu le courrier de Monsieur Dumont, Président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme en date du 3 décembre 2018 sollicitant l'avis des personnes associées dans le cadre de la procédure d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme,

- Considérant le projet de charte du PNR Baie de Somme - Picardie maritime adopté par le comité syndical en date du 29 septembre 2016

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le Bureau décide l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable sur le PLU de Saint-Valery-sur-Somme compte tenu des remarques formulées dans l'avis annexé à la présente délibération.

4/ Débat d'Orientaion Budgétaire 2019

Nicolas Dumont présente les éléments pris en compte pour l'élaboration du budget en rappelant qu'il n'est pas possible actuellement, compte-tenu des recettes certaines allouées, de parvenir à un équilibre financier.

Il indique que le budget a été réalisé avec les ressources connues au 15 janvier 2019. Les agents en poste sont maintenus mais les différents départs, notamment Yann Le Bideau, Chargé de mission Tourisme et Laurent Briet, IPM, ne pourront pas être remplacés.

Les deux postes aidés pour l'animation de la Maison Eclusière arrivent à terme, il propose de les recruter pour la seule année 2019, et de mutualiser le poste de Jérémie Albert-Brunet avec la CABS.

Dans la perspective d'obtenir de nouvelles recettes, certaines pistes sont à explorer. Il s'agit notamment du fléchage de la cotisation statutaire du Département sur le poste de Chargé de Mission biodiversité-agriculture-eau et du chargé de mission TVB-haies et mares, de demander à la Région de verser la subvention pour le poste de chef de projet Parc prévue pour 2018 et de faire prendre en compte par l'ANRU une partie du poste « Communication digitale ».

Afin de faire des économies budgétaires, il est envisagé de supprimer la subvention versée au Festival de l'oiseau et de supprimer les actions « concert du Parc » et « Sortir en famille ».

Par ailleurs, conformément à ce qui a été annoncé au cours de l'année 2018, le Président propose de modifier la répartition des dépenses liées au centre d'hébergement d'urgence. Ainsi Baie de Somme 3 Vallées assurerait la partie remboursement d'emprunt (24 500€) et les EPCI supporteraient la partie fonctionnement, soit 115 000€ environ.

Il sera demandé également un effort supplémentaire à la Région pour soutenir les actions.

3/ Avis sur le dossier d'enquête publique de Saint Valéry sur Somme (modification du PLU)

- Vu le courrier de Monsieur Dumont, Président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme en date du 3 décembre 2018 sollicitant l'avis des personnes associées dans le cadre de la procédure d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme,

- Considérant le projet de charte du PNR Baie de Somme - Picardie maritime adopté par le comité syndical en date du 29 septembre 2016

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le Bureau décide l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable sur le PLU de Saint-Valery-sur-Somme compte tenu des remarques formulées dans l'avis annexé à la présente délibération.

4/ Débat d'Orientation Budgétaire 2019

Nicolas Dumont présente les éléments pris en compte pour l'élaboration du budget en rappelant qu'il n'est pas possible actuellement, compte-tenu des recettes certaines allouées, de parvenir à un équilibre financier.

Il indique que le budget a été réalisé avec les ressources connues au 15 janvier 2019. Les agents en poste sont maintenus mais les différents départs, notamment Yann Le Bideau, Chargé de mission Tourisme et Laurent Briet, IPM, ne pourront pas être remplacés.

Les deux postes aidés pour l'animation de la Maison Eclusière arrivent à terme, il propose de les recruter pour la seule année 2019, et de mutualiser le poste de Jérémie Albert-Brunet avec la CABS.

Dans la perspective d'obtenir de nouvelles recettes, certaines pistes sont à explorer. Il s'agit notamment du fléchage de la cotisation statutaire du Département sur le poste de Chargé de Mission biodiversité-agriculture-eau et du chargé de mission TVB-haies et mares, de demander à la Région de verser la subvention pour le poste de chef de projet Parc prévue pour 2018 et de faire prendre en compte par l'ANRU une partie du poste « Communication digitale ».

Afin de faire des économies budgétaires, il est envisagé de supprimer la subvention versée au Festival de l'oiseau et de supprimer les actions « concert du Parc » et « Sortir en famille ».

Par ailleurs, conformément à ce qui a été annoncé au cours de l'année 2018, le Président propose de modifier la répartition des dépenses liées au centre d'hébergement d'urgence. Ainsi Baie de Somme 3 Vallées assurerait la partie remboursement d'emprunt (24 500€) et les EPCI supporteraient la partie fonctionnement, soit 115 000€ environ.

Il sera demandé également un effort supplémentaire à la Région pour soutenir les actions.

5/ Informations sur le dossier de demande de renouvellement et d'extension au titre de l'autorisation environnementale de la Carrière SAMOG de Quend

Marc-Adrien Weyl commente le dossier remis à l'appui de la convocation.

Nicolas Dumont rappelle l'implication de Baie de Somme 3 Vallées dans le déploiement du schéma nautique, et l'importance de l'activité nautique pour le développement touristique du territoire.

Nicolas Dumont propose d'examiner un point complémentaire relatif à un avis à émettre sur le projet d'implantation d'un boisement sur Gueschart et Vitz-sur-Authie.

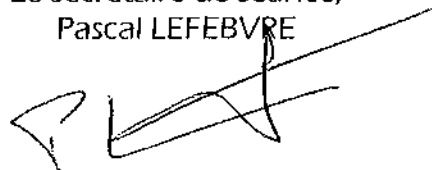
Le bureau émet un avis favorable à l'unanimité pour examiner l'avis.

6/ Avis sur le projet d'implantation d'un boisement sur Gueschart et Vitz-sur-Authie

Nicolas Dumont commente le dossier remis sur table. Les délégués proposent d'ajouter la possibilité d'implanter des ruches puisqu'il est indiqué au dossier la plantation d'arbres mellifères.

Aucune autre question n'étant soulevée, Nicolas Dumont lève la séance à 20h10.

Le secrétaire de séance,
Pascal LEFEBVRE



LES DELEGUES

Bureau Syndical du 17 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 17 janvier à 18 heures, le bureau du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 11 janvier 2019, s'est réuni dans l'espace polyvalent de l'immeuble Garopôle, sous la présidence de Nicolas Dumont.

Etaient présents : Carole BIZET, Michel BOUTIN, Bernard DAVERGNE, Nicolas DUMONT, Fabrice FRION, Guy HAZARD, Claude JACOB, Éric KRAEMER, Pascal LEFEBVRE, Éric MOUTON

Monsieur le Président désigne Pascal LEFEBVRE en qualité de secrétaire de séance.

Il passe la parole à Clotilde de Zélicourt pour présenter le premier point à l'ordre du jour.
Madame de Zélicourt commente les avis adressés aux délégués à l'appui de leur convocation.

1/ Avis sur le PLU d'Huchenneville

- Vu le courrier de Monsieur Davergne, Président de la Communauté de Communes du Vimeu en date du 22 octobre 2018 sollicitant l'avis des personnes associées dans le cadre de la procédure d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme,

- Considérant le projet de charte du PNR Baie de Somme - Picardie maritime adopté par le comité syndical en date du 29 septembre 2016

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable sur le PLU de Huchenneville compte tenu des remarques formulées dans l'avis annexé à la présente délibération.

2/ Avis sur le PLU de Tours en Vimeu

- Vu le courrier de Monsieur Davergne, Président de la Communauté de Communes du Vimeu sollicitant l'avis des personnes associées dans le cadre de la procédure d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme,

- Considérant le projet de charte du PNR Baie de Somme - Picardie maritime adopté par le comité syndical en date du 29 septembre 2016

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable sur le PLU de Tours en Vimeu compte tenu des remarques formulées dans l'avis annexé à la présente délibération.